



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 17 septembre 2018

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**
3. **Procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 août 2018;
4. **Règlements**
 - 4.1 Règlement (2018)-129-2 modifiant le règlement (2012)-129 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Mont-Tremblant - adoption de règlement;
 - 4.2 Règlement (2018)-163 concernant les feux en plein air - adoption de règlement;
 - 4.3 Adoption de projets de règlements :
 - 4.3.1 Projet de règlement (2018)-102-49 modifiant le règlement de zonage (2008)-102 relativement à diverses dispositions;
 - 4.3.2 Projet de règlement (2018)-106-18 modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale (2008)-106 relativement à diverses dispositions;
 - 4.3.3 Projet de règlement (2018)-108-5 modifiant le règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (2008)-108 relativement aux clôtures en rive;
5. **Administration**
 - 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale;
 - 5.2 Demande d'appui à la municipalité de La Conception;
 - 5.3 Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités - participation;
 - 5.4 Nominations à divers comités, commissions, associations et organismes - modification de la résolution CM17 12 397;
 - 5.5 Colloque Ville intelligente / Ville organique - participation;
 - 5.6 Activités de la Chambre de commerce du Grand Mont-Tremblant - participation au Pré-gala et Gala Excellence;
 - 5.7 Jeux équestres du Québec - soutien à une athlète;
6. **Ressources humaines**
 - 6.1 Embauche d'un directeur - Service de développement économique;
 - 6.2 Embauche régulière d'un inspecteur des bâtiments - Service de l'urbanisme;
 - 6.3 Mandat d'examen de la direction général et du fonctionnement du Cabinet du maire;
7. **Gestion financière**
 - 7.1 Liste des comptes à payer;
8. **Urbanisme**
 - 8.1 Consultation publique sur les demandes de dérogations mineures :
 - 8.1.1 105, chemin Desmarais - empiètement en marge latérale et réduction de la distance avec la ligne des hautes eaux du ruisseau Nansen;
 - 8.1.2 126, côte Commandant - empiètements en marge avant;
 - 8.1.3 1705, rue Marie-Louise-Vallée - réduction du pourcentage d'espace naturel;
 - 8.1.4 Rue Therrien - implantation d'un garage en cour avant;
 - 8.1.5 155, croissant du Roselin - augmentation de la hauteur d'un mur de soutènement;
 - 8.1.6 Rue de la Haie - empiètement en marge latérale;
 - 8.1.7 20-45, chemin des Chanterelles - absence de renaturalisation;
 - 8.1.8 492-494, chemin Léo-Bouvrette - empiètements en marges avant et latérale;

- 8.1.9 1701, chemin du Village - empiètements en marge latérale;
 - 8.2 Recommandations du comité consultatif d'urbanisme - réunion du 20 août 2018;
 - 8.3 Officialisation de noms provenant du Répertoire du patrimoine culturel du Québec;
 - 8.4 Mise en demeure - projet Indigo - mandat de services professionnels;
 - 8.5 Demande de changement au règlement de zonage pour la zone TF-506-2 - Station Mont Tremblant - terrain du « Beach and Tennis »;
 - 8.6 Demande de modification à la réglementation d'urbanisme pour la zone CA-421 - Le 850 Lalonde inc.;
- 9. Travaux publics**
- 9.1 Transfert des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018) - adoption de la programmation révisée;
 - 9.2 Retiré;
 - 9.3 Aménagement d'un belvédère au parc des Chutes - contrat;
 - 9.4 Usine de filtration lac Tremblant - colmatage de fissures - contrat;
 - 9.5 Projet Domaine du Lac Desmarais phase 9 - acceptation provisoire des travaux municipaux de niveau I et II;
 - 9.6 Utilisation de la réserve d'aqueduc du secteur Village;
- 10. Environnement**
- 10.1 Soutien demande au programme ClimatSol-Plus – Volet 2
- 11. Culture et loisirs**
- 11.1 Pistes et sentiers - autorisation de signature.
- 12. Police**
- 13. Incendie**
- 14. Rapport**
- 15. Acceptation de la correspondance**
- 16. Affaires nouvelles**
- 17. Période d'intervention des membres du conseil**
- 18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. Levée de la séance**